

Projet agrivoltaïque de Bonny-sur-Loire



Bulletin d'information n°2 - Février 2022

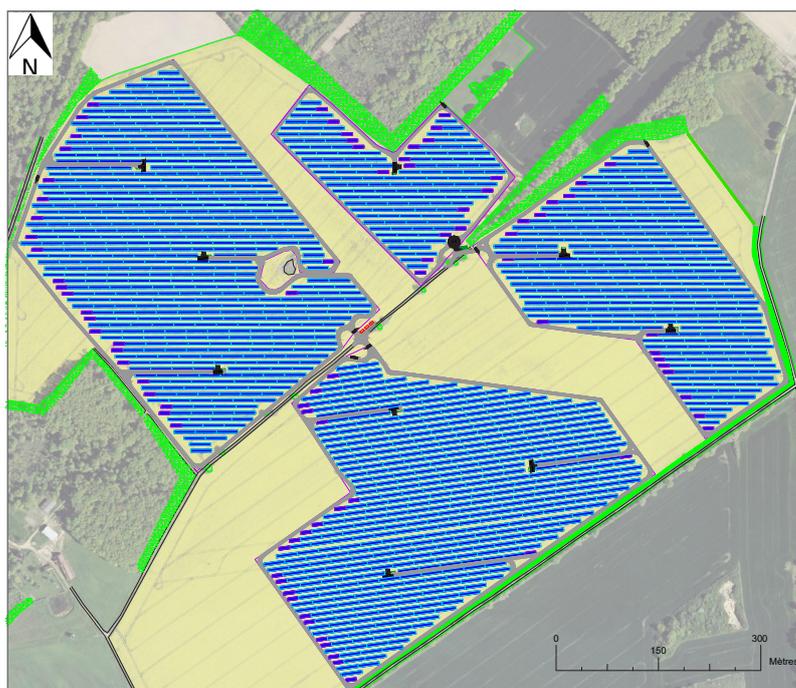
ABO Wind travaille depuis environ 1 an et demi à l'élaboration d'un projet agrivoltaïque sur le territoire de la commune de Bonny sur Loire. Ce second bulletin d'information a pour objectif de renseigner sur l'état d'avancement du dossier et les résultats des études règlementaires, connus à date, sur la zone d'étude.

Nous espérons qu'il répondra à vos éventuelles interrogations. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter (coordonnées du responsable de projet au dos de ce bulletin).

 www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Centre-Val de Loire > Projet agrivoltaïque de Bonny-sur-Loire

Localisation et caractéristique du projet de Bonny sur Loire

La zone choisie est située à la ferme de La Borde sur la commune de Bonny/Loire. Cette zone d'étude initiale d'environ 83 ha été retenue au départ pour identifier les différents enjeux environnementaux, paysagers et agricoles du territoire. Au regard du retour des études, quatre scénarios ont été successivement conçus. A chaque nouvelle version du projet, la zone d'étude a été restreinte afin de prendre en compte les enjeux identifiés par les études environnementales et agricoles. Le scénario final d'implantation retenu réduit la zone d'étude initiale de 83 ha environ à 48 ha environ.



Env. 42 MWC
puissance du parc

Env. 53 GWh
Estimation annuelle de la production électrique



Env. 24 000
nombre de personnes alimentées en électricité renouvelable (*eau chaude et chauffage compris, sources : données croisées INSEE / CRE / RTE*)

Légende

	Demi-table de 27 modules
	Table entière de 54 modules
	Citerne de 60m ³ souple
	Portail
	MVPS (onduleur et transformateur)
	Poste de livraison
	Haies
	Végétation
	Clôture
	Chemin périphérique
	Limites cadastrales

	Zone d'exclusion sous la ligne HTA
	Aires de retournement
	Local d'exploitation

Printemps - Été 2020

- Études naturalistes : faune, flore, milieux naturels.
- Consultation des services de l'État.
- Consultation de la chambre d'agriculture.

Automne - Hiver 2020

- Présentation du projet aux élus.
- Dimensionnement du projet.
- Étude techniques et naturelles.

2021

- Bulletin d'information n°1.
- Finalisation du dimensionnement du projet.

2022

- Bulletin d'information n°2.
- Dépôt du dossier de permis de construire.
- Instruction du dossier.
- Enquête publique pendant 1 mois.
- Obtention du permis de construire.

Les prochaines étapes :
(dates prévisionnelles)

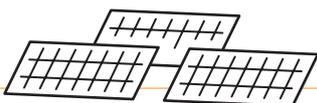
2023

- Financement du parc.
- Raccordement.
- Début de la construction.

2024

- Mise en service.
- Début de l'activité agricole.

Un parc photovoltaïque a une durée de vie de 30 ans environ. Le démantèlement et recyclage des installations sont prévus en fin d'exploitation.



Résultats des études menées sur la zone d'étude du projet

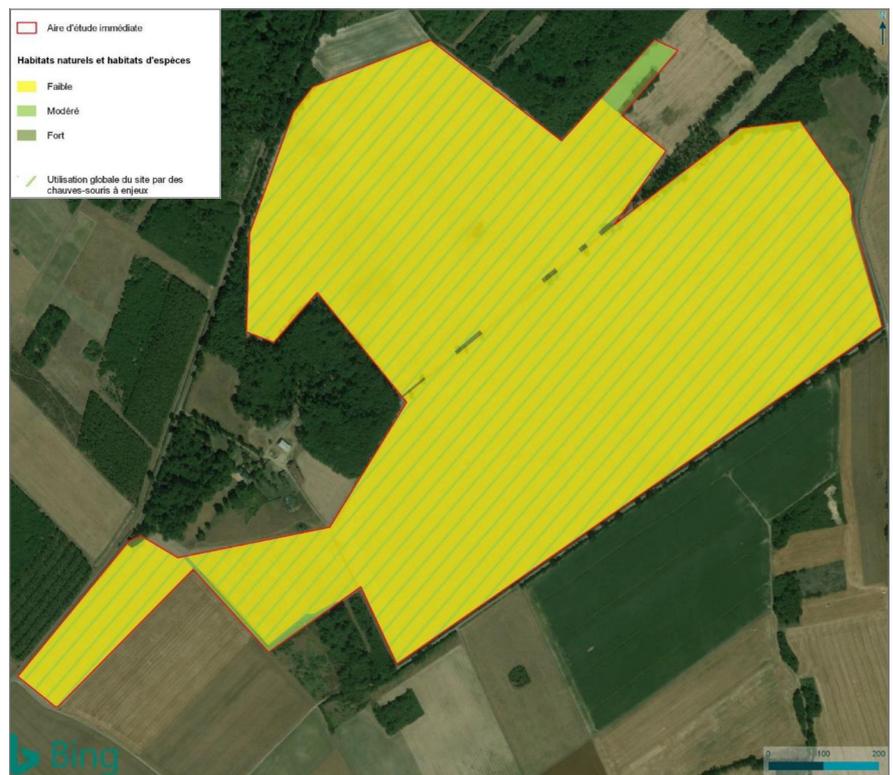
Plusieurs études thématiques ont été réalisées durant les années 2020 et 2021 lors de la préparation de la demande de permis de construire :

- Étude naturaliste,
- Étude paysagère,
- Étude préalable agricole,
- Étude d'impact environnemental.

Les résultats reçus de ces différentes études préalables vous sont présentés ci-dessous :

Résultats des études naturalistes

Carte des enjeux milieux naturels / habitats espèces © Biotope :



Des enjeux écologiques faibles, modérés et forts ont été mis en évidence par le diagnostic milieux naturels, faune, flore.

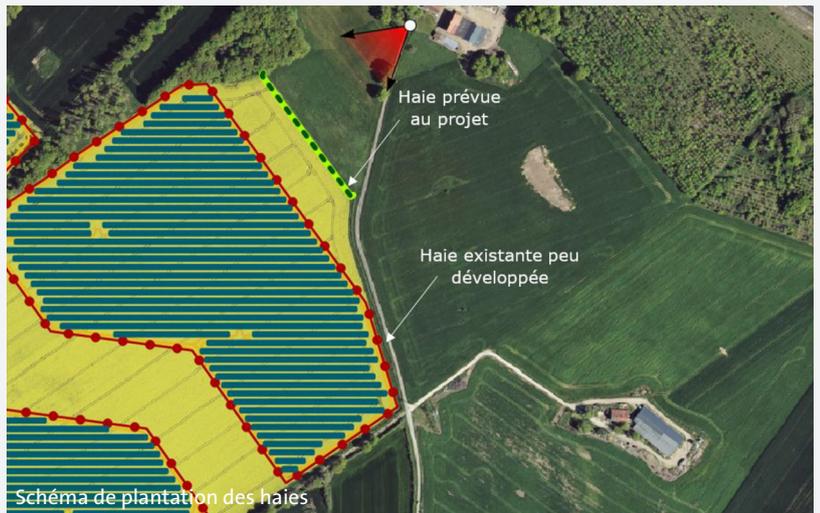
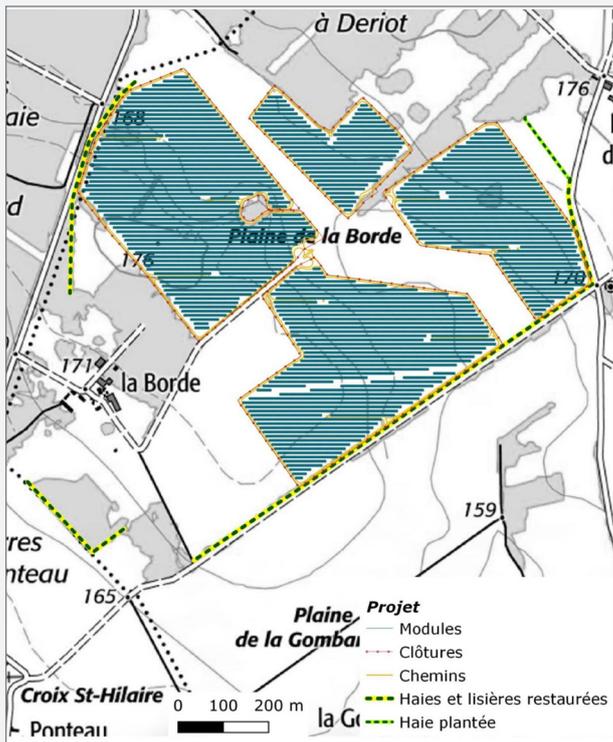
La majeure partie du site est constituée de cultures qui ne présentent pas d'enjeu environnementaux particuliers et qui revêtent un enjeu faible. En revanche, certains enjeux plus importants ont pu être constatés comme :

- Des haies, bosquets favorables à tous les groupes d'animaux et notamment des gîtes pour les chiroptères.
- Une friche dite « mésoxérophile », habitat terrestre d'amphibiens et de reptiles.
- Plusieurs espèces exotiques d'arbres comme le raisin d'Amérique, des ailanthes ont été localisées en bordure du site.

Ces milieux à enjeux forts ou modérés sont évités dans le scénario d'implantation final du projet agrivoltaïque. Ce dernier se positionne exclusivement sur les milieux à enjeux de conservation faibles.

Résultats des études menées sur la zone d'étude du projet

Résultats de l'étude paysagère



Afin de réduire la vision des riverains sur le projet, une haie sera plantée entre le projet et la Rives des Bois. Les haies existantes seront également gérées et renforcées de manière à former des écrans plus efficaces. Ces haies renforceront la fonctionnalité écologique du bocage.

Il est prévu de planter des arbres et arbustes d'espèces indigènes et bocagères comme des érables champêtres, noisetier ou encore des prunelliers. Ces derniers permettront d'obtenir un filtre végétal plus important.

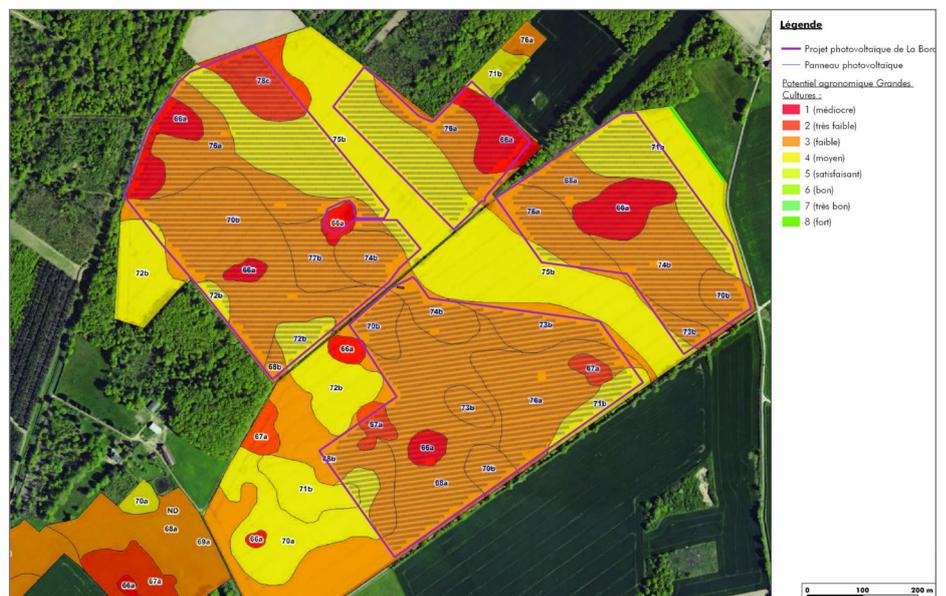
Grâce à ces mesures, la vision sur le projet sera faible sur les hameaux et les habitations proches du projet. La mise en place de haies aura un effet de filtre plus dense pour les riverains de la Rive des Bois et Jérusalem.

Résultats de l'étude préalable agricole

Comme énoncé dans le premier bulletin d'information (avril 2021), ce projet est soumis à une étude préalable agricole, c'est-à-dire qu'il fait l'objet d'un avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). Dans ce cadre, le potentiel agronomique Grandes Cultures (blé, orge, colza, pois, etc.) des terres de la ferme de la Borde a été calculé à partir d'une étude pédologique (étude des sols pour constater le potentiel cultivable des terres).

Les conclusions de cette étude ont montré que les sols où se tiendront le parc solaire varient de médiocre à moyen, ce qui permet donc d'envisager l'implantation d'un parc photovoltaïque.

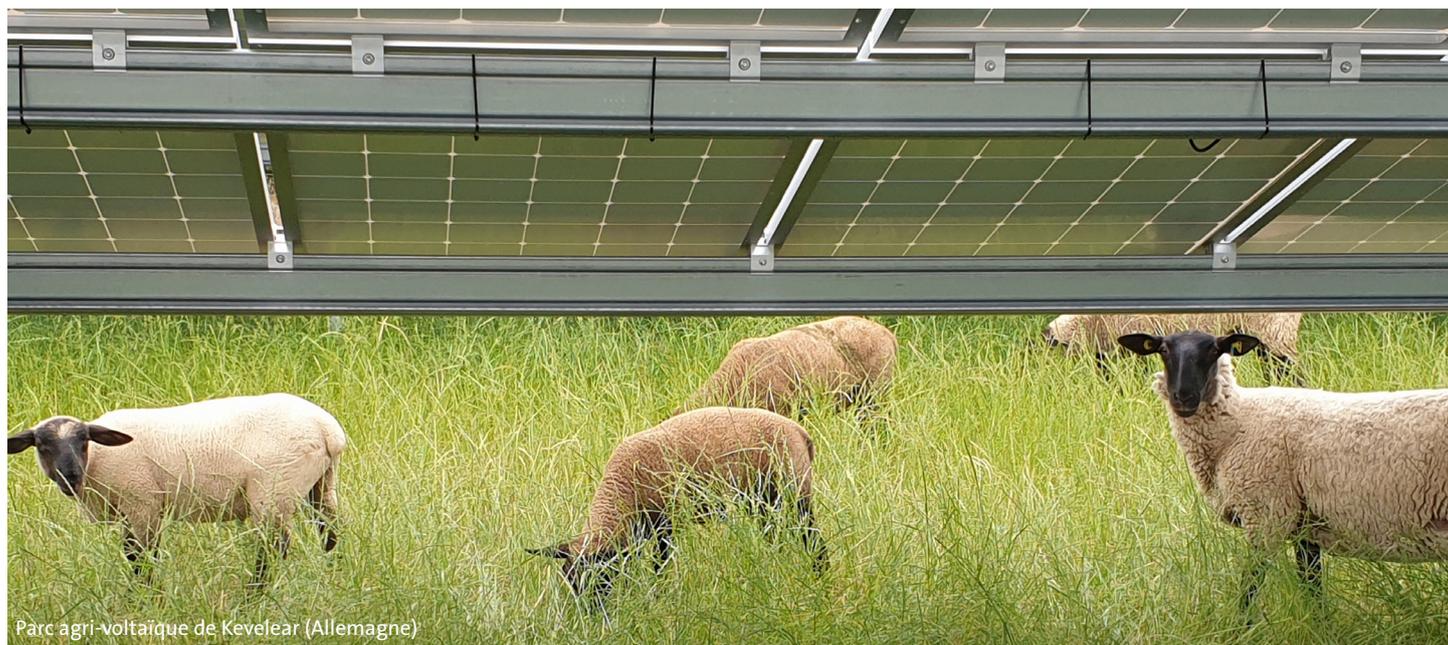
Carte du potentiel agronomique (grandes cultures) sur l'emprise du projet agricole. © CA45 :



Ce projet agricole sera également l'occasion de valoriser une exploitation d'ovin en pâturage au sein même du parc et permettra donc l'installation d'un nouvel exploitant sur la commune. La présence des panneaux photovoltaïques a principalement le but d'abriter les animaux, et ainsi réduire la mortalité due aux intempéries lors de l'agnelage.

Ce projet est également soumis à la compensation collective à la charge du porteur de projet. Celle-ci permettra la mise en place de 2 projets :

- La ville de Briare et la communauté de communes de Gien portent toutes deux des projets de mise en place de cuisines centrales. Les deux collectivités souhaitent utiliser ces équipements pour relocaliser leurs approvisionnements. L'approvisionnement des cuisines collectives du territoire est donc un sujet important et d'actualité, notamment en légumes. L'objectif de la mesure est donc de structurer un approvisionnement local et durable des deux cuisines centrales, notamment à partir de l'installation d'une activité de maraichage en demi-gros sur environ 3,5 ha des terres de la ferme de la Borde qui ne seront pas concernées par le parc agrivoltaïque. Cette activité permettra de générer un autre emploi sur le projet pour un deuxième exploitant.
- L'objectif du second projet est d'amorcer une valorisation financière du carbone stocké dans les haies, à la manière de la démarche Carbocage qui a été conduite par la Chambre d'agriculture de la Manche. Carbocage consiste en une mobilisation des agriculteurs volontaires autour de l'engagement de gestion durable des haies. Pour chaque exploitant qui s'engage, un plan de gestion des haies est établi, conformément à la méthodologie Carbocage, afin de pouvoir établir et mesurer le carbone stocké. Au-delà de la valorisation financière de leur engagement pour stocker du carbone, c'est également une valorisation en termes d'image pour l'agriculture.



ABO Wind en France

Fondé en 1996 en Allemagne, le groupe ABO Wind est l'un des développeurs de projets d'énergies renouvelables les plus expérimentés en Europe.

En 2002 a été créée la filiale française avec aujourd'hui une équipe multidisciplinaire de 150 personnes et des bureaux à Toulouse, Lyon, Nantes, et Orléans.

Le développement de projets a permis de raccorder 347 MW pour alimenter jusqu'à 360 000 personnes avec de l'électricité propre.

ABO Wind travaille sur un portefeuille de plus de 1,5 GW de projets éoliens et photovoltaïques en développement en France.



Contacts

Responsable du projet

Thomas Poitrenaud
Tél. : 02 46 85 01 64
thomas.poitrenaud@abo-wind.fr

Agence d'Orléans

Le Millénium, 6 bis Avenue Jean Zay
45000 Orléans

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur